compostage partagé en coeur de village

Sirtom de la Vallée de la Grosne

Auteur :

Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 Cluny
Voir le site internet
Anaëlle Morisot
prevention@sirtomgrosne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

En 2011, le SIRTOM de la vallée de la Grosne, la communauté de communes du Tournugeois et du Maconnais Val de Saône ont décidé de mettre en place une convention de partenariat pour la réalisation d'un programme local de prévention des déchets Sud Bourgogne (PLP).

Un des objectif de ce programme est la diminuation des déchets fermentescibles.

Même en territoire rural, tout le monde n'a pas la place ou ne souhaite pas installer de composteur à son domicile. Pour permettre à ces habitants de réduire leurs déchets, le PLP aménage des placettes de compostage partagé en coeur de village. Il s'agit également de créer une dynamique autour du compostage domestique et de la gestion écologique es espaces verts.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- réduire la quantité de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères

- limiter l'utilisation des produits phytosanitaires chez les particuliers

- création de lien social

Résultats quantitatifs

depuis 2012, 14 placettes de compostage ont été installées, soit environ 15 Tonnes de déchets compostés.

Résultats qualitatifs

Des formations sur le jardinage au naturel, le pailage, le broyage etc. sont organisées lors de matinées de transvasement de bacs, ou partage de compost.

Lors de ces matinées toute la population de la commune est invitée.

MISE EN OEUVRE

Planning

Exemple de planning pour la placette de Royer

- avril 2012: mobilisation de la commune, recherche d'un emplacement, etc.

- mai 2012: envoi aux habitants d'un questionnaire pour connaître leur pratique sur la gestion de leur déchets fermentescibles et avis sur l'installation des composteurs collectifs

- juin 2012: réunion d'information avec les personnes ayant répondu positivement aux questionnaires

- septembre 2012: installation des composteurs par la collectivité et inauguration de la placette avec les volontaires

- mars 2013 : 1ère animation de transvasement de bac avec les bénévoles et démonstration de broyage avec tondeuse et paillage

- septembre 2013 : animation de partage de compost

- ...

- brassage régulier par le cantonnier du village et les bénévoles

- suivi et animation par un prestataire

Moyens humains

- chargée de mission prévention pour la mobilisation des communes, préparation des questionnaires, dépouillements, installation des composteurs

- un agent de la collectivité pour l'apport en broyat tous les 3 mois

- cantonnier des communes pour brasser de temps en temps et faire remonter les problèmes

- les bénévoles pour les apports et brassage régulier

- un prestataire pour assurer le suivi des placettes et les animations

Moyens financiers

Pour une placette :

- 3 composteurs : 367 €

- Panneaux de communication sur les composteurs : 63€

- Panneau d'information devant la placette : 192€

- Bioseau à remettre aux bénévoles : 2.88€ l'unité

- Animations et suivis : 1050€

Moyens techniques

Pour une placette :

- 3 composteurs

- des panneaux de communication

- des plaquettes d'information

- des bioseaux à remettre aux volontaires

Partenaires mobilisés

- communes du territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action facilement reproductible sur toutes les communes avec la même méthode

Difficultés rencontrées

mise en place de composteurs partagés dans un milieu rural

Recommandations éventuelles

/

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Août 2014
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN
frederic.jan@ademe.fr
Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté